

PARTICIPEZ ! À LA 4^E ÉDITION

Ouvert aux musiciennes
et musiciens amateurs,
auteurs-compositeurs



LES ÉTAPES

- Inscription en ligne du **1^{er} octobre au 15 décembre 2021**
- Audition de 8 groupes ou artistes par un jury de professionnels le **samedi 26 mars 2022**, scène de musiques actuelles « Les Cuizines », à Chelles
- Remise des prix le samedi 14 mai 2022, suivie d'un concert de Chilla au Théâtre de Chelles

QUATRE PRIX

Pour accompagner les groupes ou artistes lauréats dans leur projet artistique

- ★ **1^{ER} PRIX** en partenariat avec la SACEM : 4000 € d'accompagnement et la 1^{ère} partie du concert de clôture.
- ★ **2^E PRIX** mention spéciale pour le texte
- ★ **3^E PRIX** mention spéciale pour l'interprétation scénique
- ★ **PRIX SPÉCIAL** coup de cœur des collégiens

2 000 €
d'accompagnement

Les conditions de participation :

- Présenter une création originale en langue française
- Tout style musical accepté dans le champ des musiques actuelles
- Habiter, travailler ou répéter en Seine-et-Marne
- Être autoproduit ou non produit, posséder un répertoire d'au moins trois chansons, et ne pas avoir une expérience scénique significative au niveau national
- Prix ouvert aux artistes solo ou aux groupes
- Avoir 14 ans révolus*

*Une autorisation parentale sera demandée à l'inscription pour les candidats mineurs

Infos et inscriptions :
seine-et-marne.fr
01 64 87 37 67
chanson@departement77.fr

**Département
de Seine-et-Marne**
Hôtel du Département
77010 Melun Cedex

Retrouvez-nous sur



Realisation : Département de Seine-et-Marne - Impression : Alliance PG - Septembre 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique

